

AVIS DES SOCIETES (*)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Anis LAADHAR et Mr Yassine BEN GHORBAL.

(*) La présente publication annule et remplace celle publiée au BO n°6149 du 17 Juillet 2020. (La note 10 intérêts minoritaires a été modifiée)

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

		Exercice clos le 31 Décembre	
Actifs	Notes	2019	2018
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition		1 037 308	1 037 308
- Amortissements de l'écart d'acquisition		(726 115)	(622 385)
Ecart d'acquisition net		311 192	414 923
Immobilisations incorporelles		1 444 482	2 245 066
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(862 964)	(1 640 891)
Immobilisations incorporelles nettes	1	581 518	604 175
Immobilisations corporelles		104 324 901	108 112 168
- Amortissements des immobilisations corporelles		(58 131 305)	(54 727 022)
Immobilisations corporelles nettes	1	46 193 595	53 385 145
Immobilisations financières		4 642 543	7 062 009
- Provisions des immobilisations financières		(1 353 822)	(81 122)
Immobilisations financières nettes	2	3 288 721	6 980 887
Actifs d'impôts différés	3	2 121 180	1 848 168
Total des actifs immobilisés		52 496 207	63 233 299
Autres actifs non courants		-	104 376
Total des actifs non courants		52 496 207	63 337 675
Actifs courants			
Stock		85 892 091	79 028 297
- Provisions des stocks		-	-
Stocks net	4	85 892 091	79 028 297
Clients et comptes rattachés		55 098 309	37 090 260
- Provisions des comptes clients		(7 036 736)	(7 438 883)
Clients et comptes rattachés nets	5	48 061 572	29 651 376
Autres actifs courants	6	22 922 790	22 480 553
- Provisions des comptes d'actifs		(395 347)	(545 347)
Autres actifs courants nets		22 527 443	21 935 206
Placements et autres actifs financiers	7	34 268 350	34 977 688
Liquidités et équivalents de liquidités	8	8 815 151	11 469 940
Total des actifs courants		199 564 608	177 062 507
Total des actifs		252 060 815	240 400 182

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

		Exercice clos le 31 Décembre	
Capitaux propres et passifs	Notes	2019	2018
Capitaux propres			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves consolidées		48 164 544	38 964 018
Autres capitaux propres consolidés		2 388 790	1 119 052
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		100 553 334	90 083 070
Résultat consolidé		21 671 072	19 808 983
Total des capitaux propres avant affectation	9	122 224 407	109 892 053
Intérêts minoritaires dans les réserves	10	1 201 206	2 981 376
Intérêts minoritaires dans le résultat	10	(550 009)	222 705
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	11	14 461 287	21 806 324
Provisions	12	1 102 021	2 574 002
Passifs impôts différés	13	289 405	289 405
Total des passifs non courants		15 852 713	24 669 732
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	32 565 735	31 927 871
Autres passifs courants	15	30 807 218	22 432 004
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	49 959 545	48 274 441
Total des passifs courants		113 332 498	102 634 316
Total des passifs		129 185 211	127 304 047
Total des capitaux propres et passifs		252 060 815	240 400 182

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
Etat de résultat	Notes	2019	2018
Revenus	17	201 350 766	188 736 572
Autres produits d'exploitation		307 252	240 331
Total des produits d'exploitation		201 658 018	188 976 903
Variation des stocks de produits finis et encours	18	(5 591 368)	(7 975 831)
Achat marchandise consommée	19	110 175 855	118 266 562
Achat d'approvisionnement consommés	20	20 554 545	19 678 945
Charges de personnel	21	18 524 808	20 127 579
Dotation aux amortissements et aux provisions	22	8 278 499	6 708 774
Autres charges d'exploitation	23	15 942 334	10 299 276
Total des charges d'exploitation		167 884 672	167 105 305
Résultat d'exploitation		33 773 346	21 871 598
Charges financières nettes	24	(11 842 913)	(3 464 336)
Produits des placements	25	4 804 403	4 534 661
Autres gains ordinaires	26	249 170	209 011
Autres pertes ordinaires	27	(290 277)	(123 140)
Résultat courant des sociétés intégrées		26 693 730	23 027 793
Impôts différés	28	273 012	1 726 222
Impôts exigibles		(5 845 678)	(4 722 327)
Résultat net des sociétés intégrées		21 121 064	20 031 688
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		21 121 064	20 031 688
Part revenant aux intérêts minoritaires		(550 009)	222 705
Résultat net revenant à la société consolidante		21 671 072	19 808 983

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre		
Etat de flux de trésorerie	Notes	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		21 671 072	19 808 983
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(550 009)	222 705
*Amortissements et provisions		8 278 499	6 708 774
*Variation des :			
- Stocks		(6 863 794)	(22 766 372)
- Créances clients		(18 008 049)	9 878 288
- Autres actifs		(337 861)	(12 378 062)
- Fournisseurs et autres dettes		8 333 345	5 887 028
*Autres ajustements			
- Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		(124 661)	78 084
- Résorption subvention d'investissement		(87 715)	(236 767)
- Produits financiers sur placement		-	-
- Ecart de conversion		1 269 738	1 080 040
*Impôt différé		(273 012)	(1 726 222)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		13 307 553	6 556 480
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 443 396)	(8 762 640)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 500	50 633
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières		(3 639 998)	(697 467)
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		6 059 464	640 400
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		-	608 120
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		986 570	(8 160 954)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions		(11 998 317)	(11 501 540)
Décaissements pour remboursement d'emprunts		(128 351 720)	(108 639 251)
Encaissements sur emprunts		121 006 683	116 089 706
Encaissements provenant des placements		103 873 796	67 221 694
Décaissements pour acquisitions de placements		(96 179 958)	(72 638 541)
Décaissements affectés au rachat des actions propres		-	22 798
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(11 649 516)	(9 445 133)
Variation de trésorerie		2 644 607	(11 049 608)
Trésorerie au début de l'exercice		(5 573 782)	5 475 825
Trésorerie à la clôture de l'exercice	30	(2 929 175)	(5 573 782)

GROUPE TPR

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « TPR » est composé de dix sociétés : TPR, TPR Trade, CFI-SICAR, ALUFOND, PROFALMAGHREB, LAVAAL INTERNATIONAL, METECNAL, ALUCOLOR, ITALYSet TPR AFRIQUE. L'activité principale du groupe TPR est la fabrication et la commercialisation des profilés d'aluminium et ses accessoires.

- ✓ **Tunisie Profilés Aluminium « TPR »** : son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5% par la société CFI. Actuellement son capital s'élève à 50 000 000 DT détenu à concurrence de 75% par le groupe BAYAH et 25% par des flottants.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

- ✓ **Tunisie Profilés Aluminium TRADE « TPR TRADE »** est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. La société est dotée d'un capital social de 500 000 DT. Son capital est détenu à raison de 99,80% par TPR, le reste par la famille BAYAH. Le principal client de la société est la société mère TPR.

- ✓ **La Compagnie Financière d'Investissement SICAR « CFISICAR »** est créée en 2007. Elle est dotée d'un capital social de 2 000 000 DT de nominal 100 DT. Elle a pour objet la prise de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers en vue de leur rétrocession. Son capital est détenu à raison de 49,5% par TPR.

- ✓ **La société ALUFOND** est créée en 2010. Elle est dotée d'un capital social de 3 000 000 DT de nominal 100 DT. L'objet de cette société consiste en le recyclage et la remise en valeur de déchets en Alliage d'Aluminium, la production de billettes et lingots d'Aluminium. La participation de TPR s'élève à 2 995 000 DT représentant 99,83% du capital d'ALUFOND.

- ✓ **La société Profilés Aluminium Maghreb SPA « PROFALMAGHREB »** est créée en 2008. Elle est dotée d'un capital social de 360 000 000 Dinars Algérien. La participation de la société mère TPR dans le capital de PROFAL MAGHREB s'élève à 7 315 751 DT. Elle a pour objet la fabrication des profilés d'aluminium.

- ✓ **La société LAVAAL INTERNATIONAL** : la participation de TPR SA s'élève à 75% libérée totalement pour 450 000 Euros. Elle a pour objet la fabrication des accessoires en aluminium.

- ✓ **La société ALUCOLOR** est créée en 2013. Elle est dotée d'un capital social de 1 000 000 DT. La participation de la société mère TPR dans le capital d'ALUCOLOR s'élève à 999 900 DT représentant 99,99% du capital. Elle a pour objet le traitement des surfaces.
- ✓ **La société METECNAL**: la participation de TPR SA dans le capital de METECNAL s'élève à 50% libérée totalement pour 1 000 000 Euros dont une prime d'émission de 950 000 Euros. Cette société de droit italien est spécialisée dans la fabrication de composants mécaniques en aluminium pour l'industrie des fluides.
- ✓ **La société ITALYS** est créée en 2015. Elle est dotée d'un capital social de 100 000 DT. Elle a pour objet la réalisation des études techniques de conception des profilés d'aluminium. La participation de TPR SA dans le capital de ITALYS s'élève à 50 000 DT, représentant 50% du capital.
- ✓ **La société TPR AFRIQUE** est créée en 2017. Elle est dotée d'un capital social de 300 000 000 Franc CFA. La participation de la société mère TPR dans le capital de TPR Afrique s'élève à 741 880 DT. Elle a pour objet la commercialisation de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou d'autres produits, l'import et l'export de tous articles, toutes opérations de représentation, commission et courtage négoce internationale.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe TPR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

II. 2. 1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

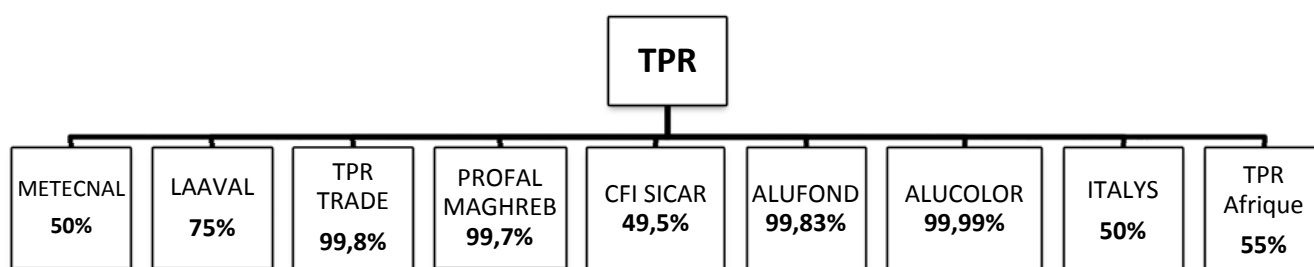
Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe TPRest présenté au niveau du schéma suivant :



II. 2. 2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société TPR et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CFI-SICAR soit détenu par deux principaux actionnaires à parts égales : TPR (49,5%) et SPI MONTFLEURY (49,5%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère TPR S.A dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CFISICAR.

Société	2019			Société	2018		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation		% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
TPR	100%	Mère	IG	TPR	100%	Mère	IG
TPR TRADE	99,80%	Filiale	IG	TPR TRADE	99,80%	Filiale	IG
CFI SICAR	49,50%	Filiale	IG	CFI SICAR	49,50%	Filiale	IG
ALUFOND	99,83%	Filiale	IG	ALUFOND	99,83%	Filiale	IG
PROFAL MAGHREB	99,70%	Filiale	IG	PROFAL MAGHREB	99,70%	Filiale	IG
LAVAAL	75%	Filiale	IG	LAVAAL	75%	Filiale	IG
METECNAL	50%	Filiale	IG	METECNAL	50%	Filiale	IG
ALUCOLOR	99,99%	Filiale	IG	ALUCOLOR	99,99%	Filiale	IG
ITALYS	50,00%	Filiale	IG	ITALYS	50,00%	Filiale	IG
TPR Afrique	55,00%	Filiale	IG	TPR Afrique	55,00%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TPR et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II. 2. 4. Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II. 2. 5. Ecart d'acquisition

Un écart d'acquisition positif s'élevant à 1 037 308 DT est constaté au niveau du groupe TPR et est relatif à l'acquisition de la société METECNAL.

Il s'agit de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans l'actif net de la société acquise.

II. 2. 6. Ecart de conversion

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ; et
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- ✓ convention de la permanence des méthodes,
- ✓ convention de la périodicité,
- ✓ convention de prudence,
- ✓ convention du coût historique, et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

II. 3. 1. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Constructions	5 ou 2%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel et outillages	15 ou 10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Marque, brevet et licence	33%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II. 3. 2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.2.

II. 3. 3. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

II. 3. 4. Impôt différé

Les sociétés du Groupe TPR sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

II. 3. 5. Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III. NOTES EXPLICATIVES

III.1. Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe TPR permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2019		2018	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
TPR	100%	100%	100%	100%
TPR TRADE	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%
CFI SICAR	49,50%	49,50%	49,50%	49,50%
ALUFOND	99,83%	99,83%	99,83%	99,83%
PROFAL MAGHREB	99,70%	99,70%	99,70%	99,70%
LAVAAL	75%	75%	75%	75%
METECNAL	50%	50%	50%	50%
ALUCOLOR	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ITALYS	50%	50%	50%	50%
TPR AFRIQUE	55%	55%	55%	55%

III.2. Bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à 46 775 113 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
PROFAL	16 258 846	19 745 491
TPR AFRIQUE	245 610	-
METECNAL	7 238 316	8 752 731
ALUCOLOR	1 074 862	1 203 599
TPR	19 348 629	20 659 464
ALUFOND	1 928 197	2 222 726
LAVAAL	680 654	1 405 310
Total	46 775 113	53 989 321

Note 2 : Immobilisations financières nettes

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2019 à 3 288 721DT contre 6 980 887 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
TECI	4 000	4 000
GIC	37 700	37 700
BNS	10 000	10 000
STB	16 429	16 429
ATTIJARI BANK	5 595	5 595
LLOYD	550	550
S.M.U	75 000	75 000
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	50 000	50 000
Titres de participation détenus par TPR S.A	199 274	199 274
Procan		2 291 600
Cetram co	1 090 000	1 090 000
Metal pack		500 000
SICAM	1 500 000	1 500 000
Titres de participation détenus par CFI-SICAR	2 590 000	5 381 600
Titres de participation détenus par TPR TRADE	481 000	415 000
Titres de participation détenus par METECNAL	-	-
Versement restant à effectuer sur titres	(25 000)	(25 000)
Prêts	444 991	311 223
Prêts au personnel	171 284	113 528
Divers prêts	273 707	197 696
Dépôts et cautionnements	952 278	779 911
Immobilisations financières brutes	4 642 543	7 062 009
Provisions des Titres de participation	(1 353 822)	(81 122)
Immobilisations financières nettes	3 288 721	6 980 887

Note 3 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 2 121 180 DT contre 1 848 168 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Actif d'impôt différé TPR	2 038 891	1 765 879
Actif d'impôt différé ALUFOND	79 698	79 698
Actif d'impôt différé TPR TRADE	1 623	1 623
Actif d'impôt différé ITAL Système	969	969
Actif d'impôt différé	2 121 180	1 848 168

Note 4 : Stocks

La valeur nette des stocks s'élève au 31 décembre 2019 à 85 892 091 DT contre 79 028 297 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Matières premières et consommables	44 392 226	27 041 486
Stocks filières	6 540 329	5 060 161
Produits en cours	10 970 502	20 960 107
Produits finis	14 664 384	13 592 248
Stocks en transit	4 933 878	12 281 824
Travaux en cours	4 390 772	92 472
Total du stock brut	85 892 091	79 028 297
Provisions pour dépréciation des stocks	-	-
Total du stock net	85 892 091	79 028 297

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 48 061 572 DT au 31 décembre 2019 à DT contre 29 651 376 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Clients locaux	17 747 157	8 223 448
Clients étrangers	29 713 403	20 113 736
Clients locaux effets à recevoir	802 008	1 224 751
Clients douteux locaux	97 896	352 873
Clients douteux étrangers	5 706 952	4 717 123
Clients douteux locaux en contentieux	1 030 893	1 552 881
Clients douteux étrangers en contentieux	-	894 523
Clients factures à établir	-	10 925
Total brut	55 098 309	37 090 260
Provisions sur clients douteux	(7 036 736)	(7 438 883)
Total net	48 061 572	29 651 376

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 22 527 443 DT contre 21 935 206 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Personnel	212 717	162 257
Fournisseurs débiteurs	4 178 557	9 711 700
Etat - impôts et taxes	10 295 243	10 591 586
Comptes de régularisation actifs	21 716	950 007
Autres débiteurs divers	8 214 556	1 065 003
Total brut	22 922 790	22 480 553
Provisions des comptes d'actifs	(395 347)	(545 347)
Total net	22 527 443	21 935 206

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 34 268 350 DT au 31 décembre 2019 contre 34 977 688 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Titres SICAV	814 614	693 980
Bons de trésor et billets de trésorerie	33 200 000	33 200 000
Autres placements courants	253 736	1 083 707
Total	34 268 350	34 977 688

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à 8 815 151 DT contre 11 469 940DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Chèques à encaisser	5 906 652	7 945 654
Banques	2 852 105	3 502 791
Caisses	56 395	21 495
Total	8 815 151	11 469 940

Note 9 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultat	Total	Intérêts des minoritaires
Solde au 31/12/2018	50 000 000	38 964 018	1 119 052	19 808 983	109 892 053	3 204 081
Augmentation de capital		657 080			657 080	
Affectation résultat 2018		19 808 983		(19 808 983)	-	
Amortissement subvention d'investissement		(87 715)			(87 715)	
Distribution de dividendes		(12 000 000)			(12 000 000)	1 683
Variation de l'écart de conversion			1 269 738		1 269 738	(689 030)
Autres réserves		822 178			822 178	(1 315 528)
Résultat de l'exercice				21 671 072	21 671 072	(550 009)
Solde au 31/12/2019	50 000 000	48 164 544	2 388 790	21 671 072	122 224 407	651 198

Note 10 : Intérêts minoritaires (*)

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de TPR TRADE</i>	<u>77</u>	<u>524</u>
- dans les réserves	524	501
- dans le résultat	(447)	24
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de CFI SICAR</i>	<u>(259 323)</u>	<u>204 699</u>
- dans les réserves	204 699	277 938
- dans le résultat	(464 022)	(73 238)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de PROPAL MAGHREB</i>	<u>9 777</u>	<u>9 225</u>
- dans les réserves	8 659	8 159
- dans le résultat	1 118	1 067
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ALUFOND</i>	<u>6 553</u>	<u>6 830</u>
- dans les réserves	6 430	6 137
- dans le résultat	123	693
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de LAVAAL</i>	<u>(420 871)</u>	<u>-</u>
- dans les réserves	(417 699)	(327 043)
- dans le résultat	(3 172)	327 043
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de METECNAL</i>	<u>1 505 181</u>	<u>1 463 005</u>
- dans les réserves	1 427 203	1 497 214
- dans le résultat	77 978	(34 209)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ALUCOLOR</i>	<u>285</u>	<u>261</u>
- dans les réserves	186	151
- dans le résultat	99	109
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ITALYS</i>	<u>52 734</u>	<u>52 734</u>
- dans les réserves	52 734	51 517
- dans le résultat	-	1 217
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de TPR AFRIQUE</i>	<u>445 815</u>	<u>607 500</u>
- dans les réserves	607 500	607 500
- dans le résultat	(161 685)	-
<i>Intérêts minoritaires dans les autres capitaux propres</i>	<u>(689 030)</u>	<u>859 303</u>
Total des intérêts minoritaires	651 197	3 204 081
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	1 201 206	2 981 376
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(550 009)	222 705

Note 11 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2019 à 14 461 287 DT contre 21 806 324 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Emprunts PROFAL	10 066 287	8 585 107
Emprunts LAAVAL	-	2 848 003
Emprunts METECNAL	-	4 758 213
Emprunts TPR (Attijari BANK)	2 520 000	3 240 000
Emprunts TPR (UIB)	1 875 000	2 375 000
Total	14 461 287	21 806 324

Note 12 : Provisions

Les provisions s'élèvent à 1 102 021 DT au 31 décembre 2019 contre 2 574 002 DT au 31 décembre 2018.

Note 13 : Passifs impôts différés

Les passifs d'impôts différés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 289 405 DT contre un même solde au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Passifs d'impôts différés TPR	289 214	289 214
Passifs d'impôts différés TPR TRADE	191	191
Passifs d'impôt différé	289 405	289 405

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 32 565 735 DT contre 31 927 871 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Fournisseurs locaux	5 993 354	7 168 647
Fournisseurs étrangers	20 379 004	19 731 364
Effets à payer	5 958 044	4 459 221
Fournisseurs - factures non encore parvenues	235 333	568 639
Total	32 565 735	31 927 871

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 30 807 218DT contre 22 432 004 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Personnel charges à payer	108 631	110 954
Etat - impôts et taxes	3 368 832	1 593 189
CNSS	640 811	15 077 647
Assurances	22 076	137 760
Groupe	196 871	159 199
Créditeurs divers	20 023 526	3 852 437
Comptes de régularisations passifs	6 446 471	1 500 818
Total	30 807 218	22 432 004

Note 16 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à 49 959 545DT contre 48 274 441 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Comptes bancaires débiteurs	11 744 327	17 043 722
Crédit de financement	34 774 753	29 928 771
Autres passifs financiers	2 220 466	81 948
Échéance à moins d'un an sur ENC (TPR)	1 220 000	1 220 000
Total	49 959 545	48 274 441

III.3. Etat de résultat

Note 17 : Revenus

Les revenus du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 201 350 766DT contre 188 736 572DT au cours de l'exercice 2018et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Revenus TPR	155 712 312	151 204 285
Revenus ALUFOND	664 958	139 606
Revenus CFI SICAR	17 500	-
Revenus PROFAL MAGHREB	20 505 679	10 664 350
Revenus ALUCOLOR	508 830	530 375
Revenus LAVAAL	10 644 699	14 216 537
Revenus METECNAL	13 272 497	11 981 418
Revenus TPR Afrique	24 291	-
Total	201 350 766	188 736 572

Note 18 : Variation des stocks de produits finis et encours

La variation des stocks de produits finis et encours du groupe s'élève au cours de l'exercice 2019 à (5 591 368)DT contre (7 975 831)DT au cours de l'exercice 2018et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018
Variation des stocks de produits finis	(7 218 154)	(7 973 531)
Variation des encours de production	1 626 786	55 073
Variation des stocks de travaux en cours	-	(57 374)
Total	(5 591 368)	(7 975 831)

Note 19 : Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 110 175 855DT contre 118 266 562DT au cours de l'exercice 2018et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Achats marchandises consommées TPR	89 943 339	94 239 664
Achats marchandises consommées ALUFOND	433 152	(62 184)
Achats marchandises consommées TPR TRADE	(5 011)	771 674
Achats marchandises consommées PROFAL MAGHREB	4 853 125	2 273 860
Achats marchandises consommées ALUCOLOR	-	14 285
Achats marchandises consommées LAVAAL	6 292 313	12 268 404
Achats marchandises consommées METECNAL	8 619 188	8 760 859
Achats marchandises consommées TPR AFRIQUE	39 749	-
Total	110 175 855	118 266 562

Note 20 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 20 554 545DT contre 19 678 945DT au cours de l'exercice 2018et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Achats d'approvisionnements consommés TPR	18 327 828	16 798 481
Achats d'approvisionnements consommés ALUFOND	1 456 890	1 611 310
Achats d'approvisionnements consommés ALUCOLOR	375 596	334 320
Achats d'approvisionnements consommés PROFAL	394 230	934 834
Total	20 554 545	19 678 945

Note 21 : Charges de personnel

Les charges de personnel du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à18 524 808DT contre20 127 579DT au cours de l'exercice 2018et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Charges de personnel TPR	8 014 242	7 411 978
Charges de personnel ALUFOND	511 078	329 028
Charges de personnel ALUCOLOR	764 785	733 466
Charges de personnel PROFAL MAGHREB	1 375 938	2 590 360
Charges de personnel LAVAAL	4 191 992	5 453 810
Charges de personnel METECNAL	3 659 560	3 608 937
Charges de personnel TPR Afrique	7 213	-
Total	18 524 808	20 127 579

Note 22 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 8 278 499DT contre 6708 774 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR	2 716 458	2 969 067
Dotations aux amortissements et aux provisions ALUFOND	458 826	458 033
Dotations aux amortissements et aux provisions PROFAL MAGHREB	1 867 048	1 525 825
Dotations aux amortissements et aux provisions ALUCOLOR	156 729	147 073
Dotations aux amortissements et aux provisions LAVAAL	470 481	351 680
Dotations aux amortissements et aux provisions METECNAL	1 284 631	1 152 639
Dotations aux amortissements et aux provisions GOODWILL	-	103 731
Dotations aux amortissements et aux provisions CFI SICAR	1 058 094	-
Dotations aux amortissements et aux provisions ITAL SYSTÈME	726	726
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR Afrique	64 507	-
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR Trade	201 000	-
Total	8 278 499	6 708 774

Note 23 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 15 942 334 DT contre 10 299 276 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Autres charges d'exploitation TPR	7 052 290	6 743 502
Autres charges d'exploitation CFI SICAR	8 549	6 082
Autres charges d'exploitation ALUFOND	269 898	101 111
Autres charges d'exploitation TPR TRADE	13 642	34 870
Autres charges d'exploitation PROFAL MAGHREB	2 117 104	457 549
Autres charges d'exploitation ALUCOLOR	398 633	217 913
Autres charges d'exploitation LAVAAL	1 714 258	(12 840)
Autres charges d'exploitation METECNAL	4 071 781	2 750 512
Autres charges d'exploitation ITALYS	24 058	576
Autres charges d'exploitation TPR AFRIQUE	272 121	-
Total	15 942 334	10 299 276

Note 24 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 11 842 913 DT contre 3 464 336 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Charges financières	10 205 091	6 415 460
Revenus des autres créances	51 922	1 218 274
Perte de change	2 056 505	623 066
Gain de change	(470 604)	(4 792 465)
Total	11 842 913	3 464 336

Note 25 : Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 4 804 403 DT contre 4 534 661 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Produits des valeurs financières et des placements TPR	2 899 288	3 138 876
Produits des valeurs financières et des placements TPR TRADE	48 389	38 309
Revenus des titres de placements CFI SICAR	1 739 560	1 276 322
Revenus des titres de placements ALUCOLOR	91 198	77 656
Revenus des titres de placements METECNAL	454	-
Revenus des titres de placements ITALYS	25 514	3 497
Total	4 804 403	4 534 661

Note 26 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 249 170 DT contre 209 011 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Produits nets sur cession des immobilisations	147 487	47 846
Divers gains ordinaires	101 683	161 165
Total	249 170	209 011

Note 27 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 290 277 DT contre 123 140 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Autres pertes ordinaires TPR	254 804	116 744
Autres pertes ordinaires ALUFOND	-	980
Autres pertes ordinaires CFI SICAR	37	5
Autres pertes ordinaires ALUCOLOR	602	5 175
Autres pertes ordinaires LAVAAL	4 361	-
Autres pertes ordinaires METECNAL	30 442	236
Autres pertes ordinaires ITALYS	30	-
Total	290 277	123 140

Note 28 : Impôt différé

La charge d'impôt différé constatée en résultat s'élève au cours de l'exercice 2019 à 273 012DT contre 1 726 222 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018
Impôts différés TPR	273 012	1 710 834
Impôts différés TPR TRADE	-	(2 532)
Impôts différés ALUFOND	-	16 950
Impôts différés ITALSYS	-	969
Total	273 012	1 726 222

Note 29 : Note sur le résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre en cours se présentant comme suit :

Libellé	2019	2018
Résultat net	21 671 072	19 808 983
Nombre d'actions	50 000 000	50 000 000
Résultat par action	0,433	0,396

III.4. Etat de flux de trésorerie

Note 30 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Comptes bancaires débiteurs	(11 744 327)	(17 043 722)
Chèques à encaisser	5 906 652	7 945 654
Comptes Bancaires créditeurs	2 852 105	3 502 791
Caisses	56 395	21 495
Total	(2 929 176)	(5 573 782)

III.5. Evénements postérieurs

A la suite de la survenance de la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19, le groupe TPR a été confronté, comme l'ensemble des acteurs économiques, à des restrictions de déplacements et au contexte de confinement.

Les activités de la société mère ont été affectées par conséquent au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, avec une baisse de l'ordre de 43% en comparaison avec la même période de l'année 2019. A partir du mois de mai 2020, une reprise progressive de l'activité a été constatée.

Il est à ce stade prématuré de mesurer de manière précise la durée et l'impact économique de la crise. Toutefois, selon la société mère, il faut s'attendre à un impact négatif sur les états financiers en 2020.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par Conseil d'Administration de la société le 16 juin 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

« Groupe TPR »
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires du Groupe TPR,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

I. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Mai 2017, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers Consolidés du « Groupe TPR », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers Consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de **122 224 407DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **21 671 072 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers Consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

II. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note III.5 aux états financiers qui décrit les impacts potentiels de l'avènement de la pandémie du Covid-19 sur les activités du groupe TPR.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

I. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

▪ Comptabilisation des revenus :

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2019 s'élève à 201 350 766DT provenant principalement de ventes de profilés d'aluminium sur le marché local et à l'exportation.

Les revenus en résultant sont comptabilisés selon les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 3 relative aux revenus lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe ;
et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Risque identifié :

Le risque que des ventes effectuées à l'exportation soient comptabilisées en 2019 sans que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison de la diversité des conditions de ventes et notamment des incoterms négociés avec les clients.

Notre réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux comprennent principalement :

- Une revue critique des dispositifs du contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour déterminer le chiffre d'affaires se rattachant à l'exercice ;
- Une revue critique de l'environnement de contrôle des systèmes d'information utilisés, à l'aide de nos experts informatiques ;
- Des demandes de confirmations auprès des clients étrangers ;
- Des rapprochements entre les données issues des contrats / factures et les données comptabilisées.

I. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers Consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers Consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

II. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

III. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers Consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 13 Juillet 2020

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Anis LAADHAR**

Yassine BEN GHORBAL